

Se déplacer demain dans l'ouest de l'étang de Berre, quelles perspectives ?

Miramas, le 14 janvier 2021

Objet : Invitation à la plénière de clôture du débat Fos-Salon

Madame, Monsieur,

Nous vous invitons à participer à la plénière de clôture du débat public sur le projet de liaison routière Fos-Salon, en présence de Chantal Jouanno, présidente de la Commission nationale du débat public, le :

Mercredi 20 janvier de 14h30 à 17h30
au théâtre de Fos-sur-Mer
Centre Culturel Marcel Pagnol, avenue René Cassin, Fos-sur-Mer
et en ligne (zoom)

Au terme de ce débat qui aura éclairé la décision à prendre sur le projet de liaison routière Fos-Salon par l'examen de la question « *Se déplacer demain dans l'ouest de l'étang de Berre : quelles perspectives ?* », la CPDP présentera lors de cette plénière les grands axes du compte rendu du débat qu'elle rendra public avant fin mars 2021.

La CPDP invite pour cette plénière toutes les personnes qui le souhaitent à exprimer leur point de vue en 3 minutes maximum sur les deux questions suivantes :

- **Quels arguments demandez-vous à l'État maître d'ouvrage de prendre en compte dans sa décision ?**
- **Quelles recommandations souhaitez-vous faire pour la suite de la concertation sur le projet ?**

Dans le cours du débat, les participantes et participants ont eu l'occasion d'exprimer leur position vis-à-vis du projet de liaison routière Fos-Salon. Nombreux l'ont fait sous forme de cahiers d'acteurs, d'avis sur la plateforme participative ou bien encore oralement lors des rencontres publiques. Il ne s'agit donc pas, lors de cette plénière de clôture, de seulement dire à nouveau sa position : le débat public n'est pas un sondage pour ou contre le projet. Le compte rendu du débat qu'établira la CPDP ne comptabilisera pas les prises de position pour ou contre le projet, pas plus que la CPDP ne donnera d'avis sur le projet.

La CPDP souhaite que vous interveniez au cours de cette plénière. Dans le format très bref retenu, vous pourrez faire valoir les arguments les plus marquants défendus tout au long du débat, ceux que l'État maître d'ouvrage devra prendre en compte dans sa décision comme ceux sur lesquels l'État devra répondre et prendre des engagements. Ces arguments, la CPDP s'engage à en rendre compte comme elle le fera des recommandations que vous exprimerez pour la suite de la concertation sur le projet.

Si vous comptez le faire, merci de l'indiquer lors de votre inscription (<https://framaforms.org/inscription-a-la-pleniere-de-cloture-1606474264>).

La participation se fait sur inscription et se déroulera dans le strict respect des précautions sanitaires formulées par les autorités. À noter que selon la situation sanitaire, la plénière pourrait se tenir uniquement en ligne.

En souhaitant avoir l'opportunité d'échanger avec vous à cette occasion, soyez assurée, Madame, Monsieur, de notre parfaite considération.

Pour la Commission particulière du débat public,
Son président,


Jean-Michel Fourniau